

1er Trimestre 2025



essines
Le Journal

N° 041



SOMMAIRE

- 02 - **Edito**
- 03 - **« La commission communication se rebelle ! »**
- 04 - **Catastrophes naturelles**
- 05 - **Les chenilles processionnaires**
- 06 - **Les chenilles processionnaires suite -**
- 07 - **Les obligations de débroussaillage**
- 08 - **Suite aux demandes répétitives concernant le brûlage des déchets verts :
réponse de la sous-préfecture.**
- 09 - **Pouvez-vous m'en dire plus ?**
- 10 - **La ville à joie**
- 11 - **Marche semi nocturne du 17 mai 2025**
- 12 - **Rappel Planning Manifestations**
- 13 - **Repas de Pâques - Panneau Pocket**
- 14 - **Paroisse**
- 15 - **Salle des archives - Nouveaux habitants - Panneau Pocket**
- 16 - **Bibliothèque**
- 17 - **Associations**
- 18 - **Astronomie**
- 19 - **Bientôt à Pessines**

Mairie de Pessines

15 Rue de Saintonge

17810 PESSINES

Tél : 05.46.93.68.05

Permanences

Maire : *Le vendredi de 15h00 - 18h00
Le samedi de 9h00 - 12h00*

1er Adjoint : *Le 1er et 3ème vendredi de
9h00 à 12h00 et sur RDV*

2eme Adjoint : *Le 1er et 3ème Mardi de
9h à 12h et sur RDV*

*Pour toute Urgence appeler Mr DELHOUME
Philippe au 05-46-74-59-78 ou au 06-78-82-22-63*

Directeur de Publication : Philippe DELHOUME

Ont Participé à la réalisation du journal de la commune :

Frédéric GOUINEAUD, Edwige LYS, Christine MESLAND, Isabelle de KERROS, Annick LUCAS, Sophie AUTANT

Aide à la conception et à la réalisation : La Sté BD Informatique

Le Journal est réalisé et édité par la commune

Heures d'ouverture

Lundi 9h00 - 12h00

Mardi 13h30 - 17h30

Jeudi 9h00 - 12h00
13h30 - 17h30

Vendredi 9h00 - 12h00
13h30 - 17h30

Samedi 9h00 - 12h00

Je commencerai cet éditto en étant pessimiste sur l'avenir de l'Europe. Nous entendons beaucoup de hauts politiques nous avertir d'un changement de stratégie des deux grandes puissances EST et OUEST vis à vis de la guerre en UKRAINE.

Nous restons malgré tout au travail et motivés.

Un point sur les travaux effectués en 2024 et la projection 2025 :

1 Le lotissement « Champ fleuri » les travaux de viabilisation étant terminés depuis juillet 2024, nous avons eu l'autorisation de vendre les terrains. Aujourd'hui, nous avons 5 terrains vendus, 1 compromis signé et 2 promesses d'achat ce qui fait qu'il nous reste plus que 3 terrains à vendre.

2 L'enfouissement des réseaux rue Saint Gilles devraient débuter en juillet 2025. Quant à ceux de la rue de Saintonge, ils débiteront en 2026. Nous vous tiendrons informés.

3 Les travaux de l'agrandissement du foyer et la création du café -bibliothèque débiteront en avril. Nous avons un retard par rapport au planning dû à l'étude énergétique qui a demandé plus de temps.

4 Pour la voirie communale, une nouvelle campagne de restauration sera mise en place en fonction du budget 2025.

5 Le lotissement de « La Faurie », comme tous les lots sont vendus et construits nous allons terminer la voirie du lotissement et en profiter pour refaire le chemin de la Santonine.

6 Nous avons commencé la rénovation de la toiture de l'ancienne école ainsi que celle de la maison à côté du foyer.

Je vous rappelle que la rue des Châtaigniers est en sens unique (voir arrêté municipal). Alors attention au sens de circulation !!! Comme vous le savez, il est interdit de stationner sur les trottoirs.

Un autre rappel pour les propriétaires de chiens qui se promènent sur la voie publique : «Merci de ne pas laisser sur place les excréments de vos animaux préférés».

Le conseil municipal s'est mis au travail pour la préparation du budget 2025. Celui-ci va être compliqué à réaliser suite à la motion de censure et à la baisse des dotations de l'État d'environ 5 %. Notre but est de pouvoir équilibrer notre budget sans augmentation du taux communal de la taxe foncière. Nous vous en ferons part dans le journal du 2ème trimestre.

Les festivités communales de cette année vont être organisées par notre nouvelle association « l'Amicale PESSINOISE ». Je vous invite à prendre connaissance de leur calendrier.

Avec le conseil municipal et les agents communaux, il me reste à vous souhaiter une bonne lecture et un excellent printemps.



« La commission communication se rebelle ! »

Il a été rapporté à certains membres du conseil municipal quelques réflexions sur différents sujets et il leur arrive alors d'être surpris par ce qu'ils entendent :

« Ce journal est creux, aucun article intéressant... »

« Nous ne sommes pas consultés pour certaines prises de décision »

« Les travaux n'avancent pas assez vite »

« Je ne trouve jamais ce que je souhaite lire à la bibliothèque »...

« Il n'y a pas grand chose d'organisé sur notre commune »

Alors aujourd'hui l'équipe communication a décidé de se rebeller gentiment !

Ceux qui lisent attentivement notre bulletin ont remarqué sans doute que nous demandions régulièrement leur avis sur l'un ou l'autre sujet au moyen de bulletin réponse à découper.

Quel choix de livres pour la bibliothèque ?

Quel article souhaiteriez-vous trouver dans le bulletin ?

Qui parmi vous pourrait aider pour telle ou telle manifestation ?

Qui serait disponible pour adhérer à l'amicale Pessinoise ?

Alors

Pourquoi ne recevons-nous aucune réponse ?

Pourquoi ce manque d'intérêt pour les actions que nous souhaiterions mener ?

Pourquoi aussi peu de personnes lors des réunions publiques ?

Pourquoi il n'y a pas plus d'investissement des uns et des autres ?

Aujourd'hui, nous vous demandons de nous aider à faire vivre notre commune, afin qu'elle ne devienne pas une cité dortoir, un village où chacun vit pour soi sans se soucier du bien commun.

Chères Pessinoises, chers Pessinois, votre commission communication vous assure malgré ces déconvenues de toute sa bonne volonté et de son dévouement.

Pour toute suggestion, une boîte à idées sera disponible sous le porche de la mairie ou vous pourrez nous faire part de vos idées à l'adresse mail du journal de la commune : lejournaldpessines@gmail.com

Catastrophes naturelles

La Mairie a déposé un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour l'année 2024.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat aux heures d'ouverture ou par téléphone au 05 46 93 68 05



Je me présente Marc Guervin pour l'association ASSPB17 référent sur la commune de Pessines pour vous aider dans vos démarches au sujet des catastrophes naturelles.

Bien cordialement
Marc Guervin
06-70-14-49-04



 Association des Sinistrés de la Sécheresse
sur les Propriétés Bâties



LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

« **D**angereuses pour l'homme et potentiellement mortelles pour les chiens, les chenilles processionnaires ne cessent de gagner du terrain en France et représentent un véritable risque en raison de leur forte capacité urticante.

Qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des larves d'un papillon de nuit, elles connaissent différents stades de développement. L'état de chenille dure entre 6 et 8 mois, le papillon de nuit ne vit que quelques heures. Les papillons apparaissent fin juillet à mi-septembre, ils pondent dans les chênes et les pins et donnent naissance aux chenilles.

Ces processionnaires sont jaunâtres, brunes avec des tâches orangées et recouvertes de poils.

Comment vivent-elles ?

Les chenilles vivent en colonie et se déplacent en faisant un fil de soie. Elles se nourrissent la nuit de pousses tendres des aiguilles de pins. Quand les températures sont basses en décembre, la colonie se sédentarise sur le côté ensoleillé de l'arbre. Au fil du temps, elle crée le cocon qui s'épaissit au fur et à mesure.

Fin février, début mars, le cycle de la chenille se termine et toute la colonie quitte le nid pour rejoindre la terre. Du printemps au début de l'été, on voit les processions de chenilles qui font parfois quelques mètres de long. Elles cherchent un endroit pour s'enfouir dans la terre pour devenir des chrysalides qui donneront des papillons.

Où sont-elles ?

Chaque année ces chenilles gagnent du terrain en raison du réchauffement climatique. Elles recherchent la chaleur. Les mues se produisent à des périodes différentes selon les régions et en fonction de l'humidité, la température et l'amplitude thermique.

Pourquoi ça pique ?

Les chenilles sont recouvertes de poils. Ils abritent des petites poches qui libèrent une toxine urticante et allergisante très volatile. On en retrouve dans le nid et reste active longtemps.

Il ne faut pas les écraser, les poils pourraient être transportés sous les chaussures. Mêmes mortes les chenilles restent urticantes.

Le risque pour l'homme ?

Le contact avec cette substance irritante provoque démangeaisons, brûlures vives, éruptions cutanées, érythèmes, prurit et œdème de Quincke. Ne pas se frotter les yeux. Des cas de détresse respiratoire ont été observés lors de contact avec la pelouse.

Le risque pour l'animal ?

Les chiens comme les chats sont très exposés. S'ils mettent leur truffe sur une chenille, la toxine provoque la nécrose des muqueuses. Si l'animal l'avale, cela s'avère mortel ! Il faut rincer rapidement sa gueule à grande eau ainsi que ses jouets et vite contacter un vétérinaire.



Quelles sont les solutions pour lutter ?

Le mieux est d'équiper l'arbre d'un écopiège. C'est une sorte de collier qui se met autour de l'arbre. Quand les chenilles descendent, elles se retrouvent dans un sac qui contient de la terre et s'y enterrent. Ce sac sera par la suite évacué **DANS UN SAC POUBELLE** afin qu'il soit **INCINÉRÉ** avec **LES ORDURES MÉNAGÈRES**.

Ce piège est utilisé pendant 3, 4 ans en changeant de sac chaque année.

Si il y a eu procession dans le jardin ou terrasse, il faut laver au jet d'eau pour évacuer les poils et sur les vêtements c'est lavage à 60°.

Il est donc IMPORTANT D'ÊTRE PRÉVOYANT !

CYCLE DE VIE DE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE



Merci pour cette contribution à votre journal

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025-2026



Votre enfant entre à l'école ou votre famille vient d'arriver sur la commune !

**Les inscriptions doivent s'effectuer
du lundi 31 mars au vendredi 31 mai 2025**

La commune de Pessines n'ayant plus d'école, vous devez obligatoirement faire une demande de dérogation.

Le formulaire est à retirer auprès du secrétariat de mairie.

UNE QUESTION ?

Contactez le service éducation-enfance-famille au 05.46.93.41.50 ou par mail : education.enfance.famille@agglo-saintes.fr





LES OBLIGATIONS DE DÉBROUSSAILLEMENT

Le bien que vous souhaitez acquérir ou louer est concerné par l'obligation légale de débroussaillage (OLD obligations légales de débroussaillage)

Autour des habitations, routes et autres installations ou équipements c'est la meilleure des protections : 90 % des maisons détruites lors des feux se situent sur des terrains pas ou mal débroussaillés.

C' est aussi créer une ceinture de sécurité dans le but de nous protéger et de faciliter l'intervention des secours.

TERRAIN NU

Vous n'avez pas à débroussailler votre terrain, sauf si vous êtes en zone urbaine.

TERRAIN CONSTRUIT OU EN CHANTIER

Vous devez débroussailler² exclusivement dans le zonage informatif des OLD :

*les abords des constructions sur une profondeur minimale de 50 mètres ;

ATTENTION les OLD ne se limitent pas nécessairement aux limites de votre parcelle.

Pour une demande d'accès informer vos voisins par courrier avec accusé réception précisant la nature des travaux (modèle de courrier disponible en Mairie)

Cependant, si votre voisin ne souhaite pas les réaliser, qu'il ne réponde pas à votre demande au bout d'un mois et à compter de la notification, la responsabilité lui incombera, dans cette situation vous devez en informer la Mairie.

*les voies privées doivent être débroussaillées sur une profondeur maximum 10 mètres de part et d'autre de la voie.

COMMENT ET QUAND DÉBROUSSAILLER

Premier réflexe : allez consulter le site de votre préfecture !



Le débroussaillage comprend plusieurs types de travaux :

*des travaux de réduction importante de la végétation qui peuvent nécessiter la coupe d'arbres ou d'arbustes, travaux recommandés durant la saison d'automne et d'hiver ;

*maintenir une faible densité de végétation au sol en coupant aussi les herbes et les broussailles ;

*le nettoyage après une opération d'entretien, comprend l'élimination des résidus végétaux (compostables ou à déposer en déchetterie) ainsi que l'éloignement de tout combustible potentiel aux abords de l'habitation.

LES SANCTIONS

*Contravention de 5^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 1500 Euros au délit puni de 50 euros/m² non débroussaillés ;

*Sanctions administratives : mise en demeure avec astreinte, amende administrative allant jusqu'à 50 euros/m², la commune ou service extérieur peuvent réaliser les travaux et les refacturer aux propriétaires ou aux locataires.

*Il est possible que votre assurance réclame une franchise, qui sera déduite des prises en charge.

Suite aux demandes répétitives concernant le brûlage des déchets verts voici la réponse de la sous-préfecture

LEVEQUE Simon
Secrétaire général
de la sous-préfecture de Saintes

12 place du Synode, 17100 Saintes
Tél. : 05 46 27 46 73 – 06 81 15 63 38
www.charente-maritime.gouv.fr


Liberté
Égalité
Fraternité

Sous-préfecture
de Saintes



Bonjour M. le Maire,

En effet, concernant les déchets verts, il est interdit :

- de les brûler à l'air libre
 - de les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.
- La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager la responsabilité du propriétaire pour nuisances olfactives.

Respectueusement,



Pouvez-vous m'en dire plus ?

L'économie sociale et solidaire(ESS)* sur notre territoire : des opportunités pour chacun ?

- **Une action, parmi d'autres, soulignée pour vous :**

Engagée dans une démarche de soutien à l'Économie Sociale et Solidaire, Saintes Grandes Rives, l'Agglo lance, entre autre, chaque année depuis 2018, un appel à projet ESS (INNOV'É en 2024), avec pour objectif : encourager le démarrage ou le développement d'initiatives économiques de proximité.

Le 12 février 2025 a eu lieu la remise des prix de l'appel à projet INNOV'É 2024 ainsi que celui du coup de cœur citoyen**. Huit projets ont été récompensés (**n'hésitez pas soit participer aux animations soit à recourir à leurs services**) :

LA DOUKA «Prix de la restauration sociale et solidaire » LE GAGNANT COUP DE COEUR CITOYEN

Leur projet est la création d'une nouvelle activité de traiteur solidaire.

VILLE À JOIE «Prix du dynamisme rural»* Évènement itinérants dans les villages sur les questions d'intérêt général, services publics, santé.**

LE LOGIS «Prix de l'économie d'énergie» Leur projet est la réduction de la consommation d'énergie dans les logements.

TERRE HABITAT 17 «Prix du développement durable» Leur projet est l'organisation de la fête des communs en octobre 2025 (eau-air-sol-sous-sol).

TER'DEV «Prix du meilleur court-métrage» Les chroniques vidéo d'une minute «la minute écologique» mettront en valeur les produits et service écoresponsables de ces acteurs et permettront au public de découvrir la passion et la cause qui les anime.

FESTIVAL-VILLE(S) «Prix culture et urbanisme» Ce festival offre un regard croisé sur différentes thématiques de la ville. Ce festival verra se rencontrer et échanger des spécialistes en sciences humaines, sociales et artistiques, ainsi que des professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et des divers métiers de la Ville. **Du samedi 19 au dimanche 20 avril 2025 de 9h à 2h.**

ENSEMBLE AUTOUR DE LA MORT «Prix de l'animation innovante» Le projet porte sur l'information et la libération de la parole sur les questions de la mort. Il est ainsi question d'organiser des «cafés mortels», des ateliers et des conférences/débats. Mais également, de découvrir les détails des directives anticipées ou l'impact écologique de certaines méthodes innovantes pour les funérailles.

RS EVENTS «Prix de l'événement musical» Le projet est l'organisation du «Salon de la musique en 2025 dédié à la guitare «Cordes en Folies». Organisé sur 3 jours en mai 2025 à l'Espace Mendès France.

www.agglo-saintes.fr: Site à consulter pour des informations complémentaires, la liste des lauréats des années précédentes et les conditions pour candidater (deux thèmes mis en avant pour 2025 : « l'alimentation durable et la mobilité »).

*l'économie sociale et solidaire (ESS) est un mouvement social et économique qui propose une autre façon de faire au niveau du partage des richesses qu'elle produit, de la qualité des emplois qu'elle crée et de l'implication des citoyens dans le pilotage des projets.

**Du 29 novembre au 15 décembre 2024, l'ensemble des habitants étaient invités à voter pour leur « coup de cœur citoyen », parmi les 9 lauréats de l'appel à projet INNOV'É, sur le site internet de l'agglomération.

VILLE À JOIE «Prix du dynamisme rural»* La commune de PESSINES est candidate pour l'organisation d'une action en collaboration avec cette association en avril 2025. (cf. article associé).**

Vice-Président délégué à l'Économie Sociale et Solidaire : Pierre-Henri JALLAIS



La Ville à Joie



Passage de la tournée sur le territoire de la Charente Maritime à PESSINES le 25 avril de 17h30 à 21h.

L'objectif de cette tournée est de créer des moments de convivialité tout en facilitant l'accès à des services essentiels du territoire lorsqu'ils ne sont pas représentés dans la commune.

Lors de cet événement, vous pourrez bénéficier, par exemple, d'aide aux démarches administratives, de prévention de santé, d'informations sur les services de l'agglomération mais aussi rencontrer des associations, des producteurs et artisans locaux.

Tout au long de l'événement, des jeux pour petits et grands seront à disposition ainsi qu'une buvette et de quoi se restaurer.

L'événement se clôture par une animation, traditionnellement musicale, avec un lot à la clé.

Nous reviendrons vers vous une quinzaine de jours avant afin de vous préciser en détail, au travers de flyers, toutes les informations concernant cet événement.

Nous serons heureux de vous accueillir, réservez la date !

*L'initiative « Ville à joie » a été sélectionnée par l'agglomération de SAINTES et a reçu le « prix du dynamisme rural », dans le cadre de l'appel à projet « INNOV'É » (cf. article dédié)

Plus d'informations <https://villajoie.fr/>



MARCHE SEMI NOCTURNE

Du 17 mai 2025

La toute nouvelle association, l'Amicale Pessinoise, reconduit l'organisation de la marche semi nocturne annuelle, le 17 mai 2025 à partir de 19h00.

Merci de vous inscrire dès parution du flyer (14 euros pour les adultes / 8 euros pour les enfants jusqu'à 10 ans repas inclus).

Comme d'habitude, le parcours sera de 11 Kms.
Cette marche est ouverte à tous et toutes, Pessinois ou pas.



Rappel Planning Manifestations



8 Mai 2025	Dépôt de Gerbe
17 Mai 2025	Marche semi Nocturne
22 Juin 2025	Broc à Dom
13 Juillet 2025	Repas + Feu d'artifice
14 Juillet 2025	Dépôt de Gerbe
9 Aout 2025	Nuit des Eoiles
7 Septembre 2025	Saint Gilles
5 Octobre 2025	Vide Dressing
11 Novembre 2025	Dépôt de Gerbe

Escapades sur le fleuve Charente

Dimanche 15 Juin 2025



En bateau, à pied, à cheval ou à vélo...
... une arrivée commune à Saint Vaize

Quatre randonnées programmées :

▣ **Randonnée fluviale** (journée ou après-midi)

Matin : Chaniers - Saintes - 10 km (1h30/2h)
Pause déjeuner au club d'aviron/camping de Saintes
AM : Saintes - Saint Vaize - 9,5 km (1h30/2h)

▣ **Randonnée équestre** (journée)

Boucle de 20 km (3h/3h30)
Pause déjeuner au Douhet

▣ **Randonnée vélo** (journée)

Boucle de 45 km (3h/3h30)
Pause déjeuner à Ecoyeux

▣ **Rando pédestre** (après-midi)

Boucle de 10 km (2h30/3h)
Pause collation au Gros Roc

Départ de Chaniers
ou Saintes



Départ de Saint Vaize

Arrivée dans le bourg de
Saint Vaize (randonneurs
et cyclistes)



SAINTES GRANDES RIVES, L'AGGLO

www.agglo-saintes.fr



Billetterie - Tarification

Délibération votée en CC 9 avril 2025

Randonnées sur réservation

Billetterie confiée à l'Office de Tourisme
Recettes reversées à l'Agglo sans commission
Pas d'inscription sur place

→ 2025 : toutes les randonnées payantes
5€ / gratuit - 12 ans

Gratuit

Initiations canoë/kayak et aviron : gratuit sur réservation
(Sport Nature et Découvertes + club aviron)
Navette pour randonnée fluviale (à réserver
au moment de l'inscription)

Location

Locations de vélos, kayakset paddles
directement auprès des loueurs partenaires



SAINTES GRANDES RIVES, L'AGGLO

www.agglo-saintes.fr



Repas de Paques !!!!!

Pâté de Pâques

Ingrédients 8 personnes :

450g de pâte feuilletée, 400g de veau haché, 450g de chair à saucisses, 1 échalote, 1 gousse d'ail, persil, 5 œufs, 2c à soupe de cognac, sel, poivre, noix de muscade, 1 jaune d'œuf.

1. Faire cuire 4 œufs pendant 10 minutes dans de l'eau bouillante, stoppez la cuisson en les plongeant dans de l'eau froide, les écaler et les réserver.

2. Épluchez et émincez l'échalote et l'ail. Préchauffez le four à 180°C.

3. Mélangez la viande hachée, la chair à saucisses, 1 œuf, l'échalote, l'ail, le persil ciselé et la noix de muscade. Ajouter le cognac, salez et poivrez.

4. Découpez la pâte feuilletée en 2 rectangles (1 plus grand pour le dessous et 1 plus petit pour le dessus).

5. Sur une plaque, allant au four, recouverte de papier sulfurisé, déposez le grand rectangle de pâte. Ajoutez la moitié de la farce, les œufs durs entier, recouvrez du reste de farce et enfin du dernier rectangle de pâte.

6. Fermez en pinçant bien les bords. Décorez avec les éventuelles chutes de pâtes. Badigeonnez de jaune d'œuf pour faire dorer.

7. Enfourez pendant 1 heure environ et dégustez cette spécialité traditionnelle du Poitou.

Gigot d'agneau de 7 heures

Laissez mijoter votre gigot d'agneau pendant 7 heures et réalisez une recette facilement qui épatera vos invités grâce au fondant obtenu de la viande !

1 h Préparation 7 h Cuisson 6 personnes

1 gigot de 2,5 kg environ
10 cl d'huile
4 carottes
500 g de lard gras (la moitié en tranches assez fines et le reste en morceaux)
2 cuillères à café de fond de volaille en poudre
50 cl d'eau
30 petits oignons
1 bouquet garni
1 boîte de concentré de tomates
10 cl de cognac
50 cl de vin blanc
sel et poivre

Etape 1

Larder le gigot.

Etape 2

Le faire revenir 7 minutes de chaque côté.

Etape 3

Pendant ce temps, couper les carottes en rondelles et les faire revenir elles aussi.

Etape 4

Mettre le gigot et le reste de lard dans la cocotte, ajouter les carottes, le bouquet garni, la sauce tomate, les oignons pelés, le cognac, le vin blanc et l'eau mélangée au fond de volaille. Saler et poivrer.

Etape 5

Enfourner à couvert pendant 7h à 150°C.

Etape 6

Surveiller la cuisson et arroser de vin blanc si nécessaire.

Broyé du Poitou

500gr de farine +250gr de sucre+250gr de beurre fondu+1/2 sachet de levure +3 cuillères à soupe d'eau de vie +10 gr de sel (sel ile de ré pilé)+zeste d un citron .
Facultatif amande, angélique.

Bien malaxer tous les ingrédients afin d'obtenir une pâte lisse.

Étaler sur une grande plaque de four environ 1cm d'épaisseur.

Faire des traits avec une fourchette

Un jaune d'œuf pour dorer la pâte.

Cuisson 20mn th 7.

Bonne dégustation.

A déguster avec un bon jus de pommes des vergers de Pessines.





Agneau pascal et tradition culinaire

La tradition de consommer la viande d'agneau à Pâques plonge ses racines dans la tradition judéo-chrétienne. D'abord par rapport à la pâque juive qui commémore la sortie d'Egypte des Hébreux à qui Dieu avait recommandé, pour la dernière nuit de leur séjour en Egypte, de sacrifier, par famille, un agneau, d'en manger la viande et de marquer leurs portes avec son sang pour se protéger de l'ange de la mort qui devait frapper les premiers-nés égyptiens. Depuis lors, chaque année, le peuple juif commémore cet événement en sacrifiant un agneau en signe de libération et de protection.

Dans le Nouveau Testament, cet événement revêt un sens nouveau avec l'avènement du Christ: Sa mort sur la croix et Sa résurrection feront du Christ le vrai agneau pascal, en mémoire de l'agneau sacrifié lors de la pâques juive.

C'est ainsi qu'est née la fête de la Pâques chrétienne. Cette tradition de la consommation de la viande d'agneau se développera rapidement et sera perpétuée dans de nombreuses familles chrétiennes. Ce repas, autour de l'agneau pascal, est un moment de partage et de célébration joyeuse en famille pour renforcer les liens de fraternité autour de la même foi.

Aujourd'hui, le lien de la consommation de viande d'agneau le jour de Pâques avec la foi chrétienne est un peu oublié. Toutefois, cette tradition culinaire se poursuit comme héritage dans un pays qui a longtemps été catholique et qui reste fortement marqué par la tradition chrétienne en bien des aspects de la vie sociale.

Messes d'avril

A l'approche de la fête de Pâques, vous trouverez ci-dessous les célébrations de la messe des rameaux et de la semaine sainte.

Semaine sainte :

La messe des rameaux sera célébrée à 9h30 à Chermignac et à 11h à la cathédrale St Pierre.

Jeudi 17 avril :

jeudi saint 19h : Messe en l' église St Vivien. Dernier repas du Christ.

Vendredi 18 avril :

Vendredi saint : Chemin de croix: 15h: Eglise St Gilles à Pessines et 18h30 à l'Abbaye aux dames.

Veillée pascale :

RDV à 21h à la Cathédrale pour une procession qui se dirigera vers l' Abbaye aux dames où sera célébrée la veillée pascale.

Dimanche 20 avril :

Dimanche de Pâques : 9h30: messe à Varzay et à 11h à la Cathédrale.



SALLE DES ARCHIVES

La salle des archives de la Mairie étant devenue trop petite, un agrandissement a été réalisé.

Le gros œuvre a été effectué par une entreprise du bâtiment mais tous les travaux intérieurs (isolation, carrelage, peinture et création des rayonnages) ont été finalisés par nos agents.

Le transfert des anciennes et des nouvelles archives a pu se faire en moins de deux jours grâce à la participation active des deux adjoints techniques, des deux secrétaires et de la 1ère Adjointe au Maire.



C'est un travail qui simplifie les recherches et le classement.



NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez de vous installer sur la commune de PESSINES.

L'équipe Municipale (élus et employés) vous souhaite la bienvenue.

Afin de mieux vous servir, faites-vous connaître en vous présentant à la Mairie afin de satisfaire aux formalités habituelles (Inscription sur la liste électorale, OM, bacs et calendrier etc).

Alors ...à bientôt. Merci.



Nous vous rappelons que la commune de PESSINES est sur l'application panneau Pocket !

Qu'est-ce que c'est ?

C'est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

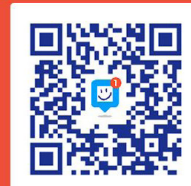
L'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smart-phone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités.

Nous vous invitons vivement à nous rejoindre !!

Intéressés ?

Faites vous votre propre avis

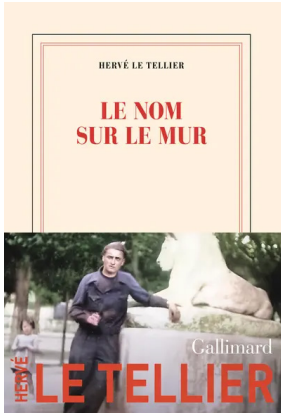
Téléchargez l'application gratuitement sur votre téléphone et consultez les informations des communes et intercommunalités déjà utilisatrices.





Les Pitches

Titre : Le nom sur le mur
Auteur : Hervé Le Tellier
Editeur : Gallimard
Date de parution : 18/04/2024



*M*ais qui est donc André Chaix dont l'auteur découvre le nom sur le mur de la maison qu'il vient d'acquérir dans la Drôme ? Assez vite et grâce à la mémoire des plus anciens du village, Hervé Le Tellier découvre qu'il s'agit d'un jeune maquisard, fils du boulanger du village, engagé à 20 ans et mort pour la France à 20 ans, 2 mois et 30 jours.

Grâce à l'Association Nationale des Anciens Combattants Résistants qui va lui remettre une petite boîte sur laquelle est inscrit le prénom ANDRE que l'auteur va essayer de retracer sa courte vie. Le contenu de cette boîte est tout ce qu'il reste de la vie d'André : photos, lettre, carte d'identité, fume cigarette.

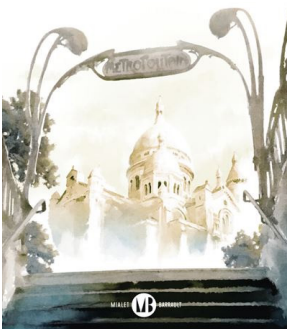
Ce livre est un récit dans lequel se mêlent la petite et la grande histoire non sans faire le parallèle avec le monde d'aujourd'hui où parfois le rejet de l'autre peut aller jusqu'à sa destruction, comme un devoir de mémoire.

Hervé le Tellier est un écrivain français né à Paris le 21 avril 1957. Il est l'auteur de romans, nouvelles, poésies, théâtre. Il obtient



Titre : Cœur d'amande
Auteur : Yasmina Khadra :
Editeur : Miallet-Barrault Eds
Date de parution : 21/08/2024

Yasmina Khadra
CŒUR-D'AMANDE



*N*estor, atteint de nanisme, est abandonné à la naissance par ses parents. Ils le confient à sa grand mère, dans le quartier de Barbès. Une relation fusionnelle entre ces 2 personnages nous apparaît encore plus belle quand la vieille dame commence à perdre la tête.

La vie n'est pas toujours simple dans ce quartier de Barbès mais les amitiés qui s'y créent sont des amitiés pour la vie. A chaque événement dans la vie de Nestor, ses amis seront présents, comme lui saura l'être pour les gens qui croisent son chemin.

Cœur d'amande est un roman ou plutôt un conte où les bons sentiments ressemblent à un hymne à la résilience, à la foi en l'avenir et en les autres.

Une histoire douce et simple, parsemée de jolies réflexions dont Yasmina Khadra a le secret.



Associations

YOGA



La nouvelle saison de yoga a repris son rythme.

En raison des travaux au foyer municipal de Pessines, les cours sont délocalisés à la salle des fêtes de Nieul-Les-Saintes :

Les mardis matin de 10h00 à 11h30 et/ou jeudis soir de 18h30 à 19h45

Deux séances découvertes sont offertes.

Renseignements au 06.85.22.61.77

Tarif : 250€ / an

Pilates

« L'association Pessines Bien-être vous propose des cours de Pilates tous les mercredis de 19h à 20h (hors vacances scolaires).

En raison des travaux au foyer municipal de Pessines, les cours sont délocalisés à la salle des fêtes de Nieul-Les-Saintes aux mêmes horaires.

Si vous souhaitez faire du sport dans une bonne ambiance, en étant encadré par notre coach Aurély n'hésitez pas à venir tester la discipline avec deux séances d'essai proposées.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Isabelle au 06 04 40 71 28 ou à l'adresse mail :





C'est sous un ciel presque sans nuage, que nous avons pu observer de PESSINES, le samedi 29 mars une magnifique éclipse de soleil entre 11h et 13h. La lune n'étant pas strictement dans l'axe terre-soleil, l'événement n'a été que partiel, seuls 30% de la surface du soleil ont été cachés par la lune (voir photo



(Prise de vue astroclub de PESSINES 2025)

AVRIL			
LUNE			
PLEINE	Le:	13	
dernier Q	Le:	21	
NOUVELLE	Le:	27	
1er Q	Le:	5	
PLANETES			
VENUS	:	le matin 1h avant le soleil	
MARS	:	debut de nuit dans le cancer	
JUPITER	:	debut et milieu de nuit	
SATURNE	:	le matin 30mn avant le soleil	
ZODIAC visible			
GEMEAUX		vers 22h	
CANCER			
LION			
VIERGE			
A VOIR CE MOIS			
le 1er, la lune occulte les Pleiades			
Le 25 , vénus, saturne et la lune se rapprochent Le 30, jupiter se rapproche de la lune au crépuscule.			

MAI			
LUNE			
PLEINE	Le:	12	
dernier Q	Le:	20	
NOUVELLE	Le:	27	
1er Q	Le:	4	
PLANETES			
VENUS	:	le matin 1h avant le soleil	
MARS	:	debut de nuit dans le cancer	
JUPITER	:	se couche de + en + tôt	
SATURNE	:	le matin 1h avant le soleil	
ZODIAC visible			
LION		vers 22h	
VIERGE			
BALANCE			
SCORPION			
A VOIR CE MOIS			
Le 28, rapprochement jupiter lune le soir Le 31, rapprochement mars lune			
Le 22, rapprochement saturne lune à l'aube Le 28, rapprochement jupiter lune le soir Le 31, rapprochement mars lune			

JUN			
LUNE			
PLEINE	Le:	11	
dernier Q	Le:	18	
NOUVELLE	Le:	25	
1er Q	Le:	3	
PLANETES			
VENUS	:	le matin 1h30 avant le soleil	
MARS	:	La nuit dans le cancer	
JUPITER	:	peu visible en début de nuit	
SATURNE	:	le matin 2h avant le soleil	
ZODIAC visible			
VIERGE		vers 22h	
BALANCE			
SCORPION			
SAGITTAIRE			
A VOIR CE MOIS			
le 1er, rapprochement mars lune et régulus			
le 19, rapprochement saturne et la lune le matin le 22, rapprochement venus lune à l'aube			

FRUITS ET LÉGUMES SOLI

Bientôt!

Produits frais ...
Près de chez vous!



SOLI , DES LÉGUMES FRAIS POUR LA VIE!

35 rue du breuil, 17810 Pessines

Renseignements : 06 04 47 41 66 - soli@solilegumes.fr

site web: www.solilegumes.fr

siret:98516953100011

Entreprise Individuelle